

« Actualisation des connaissances en droit des sociétés »

Jeudi 25 septembre 2025, de 9h à 13h à Caen

par M. Jean-Christophe PAGNUCCO, Professeur à la Faculté de Droit de Caen

## PROGRAMME

### I – Actualité jurisprudentielle

- Cession de parts sociales et maintien de l'obligation aux dettes de la société civile
- Expertise in futurum et justification des allégations
- Domaines respectifs de l'expertise in futurum et expertise de gestion
- Apports de biens communs, revendication de la qualité d'associé et application de l'article 1832-2 du Code civil
- Abus de l'état de dépendance et cession de droits sociaux
- Conditions de conversion des actions de préférence en SAS
- Dénonciation de l'abus de majorité par l'usufruitier de titres sociaux
- De la nécessité de convoquer le curateur de l'associé protégé
- Illustration singulière du rayonnement d'un pacte d'actionnaires
- La réticence dolosive du cédant de contrôle excuse toujours l'erreur du cessionnaire
- Inscription en compte des actions non cotées
- Formulaire Cerfa valant ordre de mouvement
- Distribution issue de la vente des actifs d'une SCI en cas de démembrement de la propriété des parts sociales
- Abus de biens sociaux en raison d'un compte courant d'associé débiteur
- Faute séparable de l'associé
- De la nécessité de statuer au moins à la majorité dans le cadre d'une décision collective de SAS
- Applications de la nouvelle jurisprudence en matière de société en formation
- Cession de titres et garanties d'éviction
- Mise en œuvre de la clause de garantie de passif et mauvaise foi



- Responsabilité pour insuffisance d'actif du dirigeant personne morale
- Appréciation stricte des conditions du retrait judiciaire d'un associé de société civile

## II – Actualité législative



**Campus de Ker Lann**  
Contour Antoine de St Exupéry, 35172 BRUZ

02 99 67 46 67  
contact@edago.fr  
[www.edago.fr](http://www.edago.fr)

